

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Charlie Antaya

<https://www.cadre21.org/membres/22f3295073caf0be0ef33638>

Date d'obtention : 2023-11-20 16:35:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que cette méthode d'intervention permet de faire une prise en charge rapide des jeunes impliqués et que nos interventions soient uniformes avec ceux-ci. Aussi, que nous devons jamais regarder le contenu des images/vidéos de l'appareil électronique de l'élève puisqu'à constituer une infraction criminelle et que nous pouvons confisquer le cellulaire du jeune pour limiter la propagation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je pense que cette formation va changer la qualité de mes interventions si un tel évènement se produit. Le contenu de la pochette est clair et nous avons les étapes de ce que nous devons faire avec la victime, l'accusé, les parents, le service de police etc.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à ce que toute les personnes impliquées dans la situation soient rencontrer rapidement. Que les document soient bien remplis et que la victime soient rassurée. Aussi, je vas faire attention de ne pas voir le contenu du cellulaire ayant les photos/vidéos pornographique.